



CAROCIM

Pose et traitement des carreaux de ciment

Avant de commencer vos travaux, il faut garder en tête que nos carreaux de ciment sont « faits main et non cuits ». Chaque carreau est unique, cela implique qu'il peut y avoir des nuances dans un même carton ou dans des cartons différents.

Sa pose n'est pas difficile, mais nécessite un travail soigné en respectant l'ordre des différentes étapes détaillées ci-dessous.

Pour avoir un carrelage parfait, la pose est la dernière opération qui doit être faite dans une construction ou rénovation, après que tous les corps d'état, plombiers, électriciens, menuisiers, peintres, etc... aient terminé leurs travaux.

Étape 1, la mise en place :

Faites un traçage très précis et disposez les carreaux à sec pour bien mélanger les nuances. Le support doit être parfaitement sec et bien nivelé.

Pour une pose au sol il faut prévoir 20 mm de réservation ; 16 mm pour le carreau et 4 mm pour la colle.

Les carreaux avec du noir dominant doivent être lavés avant la pose pour éviter la migration du noir sur les parties claires. Le lessivage des carreaux se fait avec de l'eau, un savon neutre sans huile (type lessive St Marc liquide) ou une crème à récurer (type cif) et une éponge Scotch-brite.

La coupe se fait principalement à la scie à eau (disque diamant plein).

Étape 2, l'encollage :

Les carreaux se posent exclusivement à la colle et avec un double encollage. (Ne pas utiliser de colle trop «flex»). Utilisez un mortier colle spécifique au support.

Exécutez partout un double encollage uniforme, avec un peigne à grosses dents, en ne laissant pas de vide sous le carreau. Les carreaux se nivellent par pression manuelle (ne jamais les frapper) en laissant un espace très fin (1,5 mm) pour les joints.

Étape 3, le nettoyage :

Il est essentiel de nettoyer les carreaux au fur et à mesure de leur pose, (et non en un seul nettoyage en fin de chantier) avec une éponge, de

l'eau et un savon neutre sans huile (type lessive St Marc liquide) ou une crème à récurer (type cif). Utiliser le côté grattant de l'éponge Scotch-brite pour atténuer les aspérités du carreau. Pour les surfaces importantes, préférez l'utilisation d'une monobrosse munie d'un disque de type Scotch-brite dur (disque noir) ainsi que d'un aspirateur à eau pour faciliter cette opération. Renouvelez l'opération jusqu'à obtenir une surface propre, et douce au toucher.

Étant non cuits, il est normal et nécessaire que le carreau dégorge (produisant une mousse de la couleur du carreau), **dans le cas d'une pose en damier, veiller à rincer au fur et à mesure cette mousse afin que les couleurs ne déteignent pas les unes sur les autres. Cette opération doit absolument précéder le traitement.**

N'utilisez jamais d'acide (même dilué) ou d'eau de javel sur les carreaux de ciment. Pour venir à bout des traces de chantier et remontées blanches, un seul remède : frottez les carreaux au Scotch-brite, eau et lessive neutre (sans huile) ou encore avec du papier à poncer de carrossier (jamais à sec). S'il reste quelques traces, celles-ci s'atténueront d'elles-mêmes au fur et à mesure des lavages.

Étape 4, le traitement :

Une fois le nettoyage terminé, les carreaux doivent être parfaitement secs avant de recevoir la première couche d'imprégnation : de bouche pores ou de résine.

Pour tester l'état de séchage du carreau de ciment, posez une feuille de papier blanc sur les carreaux pendant la nuit, au matin, si elle se gondole c'est qu'ils sont encore humides.

Nous recommandons le produit de traitement FILAWET que nous pouvons vous fournir. Ce n'est pas un vernis mais un imprégnant, conçu pour rentrer dans la couche colorée, qui ne doit en aucun cas faire briller le sol. Il se passe en fine couche au chiffon blanc.

Une résine peut remplacer le FILAWET pour les douches à l'italienne et les murs extérieurs, elle s'appliquera alors avec un rouleau et créera un film protecteur en surface du carreau (anti-taches et UV). Le traitement se passe obligatoirement avant de faire le jointoiment, pour éviter que le joint ne pénètre dans le carreau et le salisse. Laissez sécher les carreaux une journée minimum.

Étape 5, le jointoiment :

Confectionnez des joints de 1,5 mm, bien remplis, avec un produit de qualité. Utilisez des joints gris clairs ou blancs dans tous les cas. Bannissez le joint de couleur pour les carreaux de ciment car les pigments risqueraient de se diffuser dans les carreaux et de les tâcher de façon irréversible.

Nettoyez à nouveau parfaitement la surface des carreaux afin d'enlever tout résidu de pâte à joints, frottez avec une éponge, de l'eau et un savon neutre sans huile (type lessive St Marc liquide), rincez, finissez en essuyant à la peau de chamois ou au chiffon (évitez les coulures) et laissez sécher.

Étape 6, le traitement :

Appliquez la deuxième couche de produit bouche pores (à appliquer à l'aide d'un chiffon blanc) ou de résine (à appliquer avec un rouleau) sur les carreaux et les joints.

Pour protéger les carreaux en cours de chantier, évitez de les couvrir avec des bâches en plastique qui piègeraient l'humidité et risqueraient de causer des taches, préférez l'usage de cartons.

Étape 7, la finition (optionnelle) :

Pour les pièces : cuisine, salon, salle à manger, entrée, etc... il est possible d'appliquer une légère couche de cire naturelle incolore FILASATIN au chiffon blanc qui donnera un effet de patine et une protection accrue. (Ne pas lustrer).

La cire ne concerne pas les pièces d'eau car elle rend le sol glissant une fois mouillée.

ENTRETIEN :

L'entretien des carreaux de ciment se fait par un lavage intense et fréquent à l'eau additionnée d'un détergeant ou d'une lessive neutre (type Mr Propre, lessive St Marc, etc...) et un bon rinçage qui produiront naturellement la véritable patine. Le lavage fait disparaître au fur et à mesure le traitement appliqué au profit de la patine naturelle.

Rappel : Ne jamais utiliser de produit acide, même dilué du type : vinaigre, anti-calcaire... ou de javel pure sur les carreaux de ciment.

Prévoir sur les paillasses de cuisine une planche ou une pierre à découper.

Le traitement ne doit pas être renouvelé, sauf dans le cas où un nettoyage très abrasif a été réalisé et que l'imperméabilité des carreaux a été altérée.

Pour Mémoire : La pose et le traitement des carreaux n'étant pas sous notre contrôle, la responsabilité de Carocim ne peut être engagée.